

Quelques sceaux et empreintes de sceaux d'Asiné.

PAR

AXEL W. PERSSON.

Pendant la campagne de fouilles de 1922 on a fouillé notamment sur l'acropole d'Asiné — cf. l'aperçu publié dans le bulletin annuel de cette Société pour 1922—1923. Sur une des deux terrasses aplanies de l'acropole, la terrasse occidentale, on a fait, immédiatement sous le niveau actuel du sol, des trouvailles extrêmement riches de céramique appartenant à la plus ancienne période de l'âge de bronze, *early helladic*. Les débris de vases sont tellement nombreux qu'il faut supposer que nous avons trouvé ici un vrai dépotoir de vases cassés. En soumettant les trouvailles de cet endroit à un examen plus attentif nous avons constaté deux empreintes de sceaux et de plus, nous avons trouvé un sceau de stéatite. A cause de leur importance assez considérable pour les relations les plus anciennes entre la Crète et la Grèce continentale et pour la datation des périodes prémycéniques de celle-ci, nous sommes en droit de leur consacrer ici une publication à part, si même leur place dans l'évolution de la civilisation continentale ne peut pas être ici nettement précisée, vu que les fouilles ne sont pas encore terminées.

1. Fragment de terre cuite assez grossière, rouge clair. On peut voir deux empreintes entières et des parties de deux autres (fig. 1). Le sceau, qui a eu la forme circulaire, nous montre une araignée au milieu, tout entourée d'un méandre qui épouse la forme circulaire. Le revers du fragment (fig. 2) laisse voir les empreintes de deux barres de bois, l'une placée à angle droit avec l'autre — probablement faisant partie d'un verrou. On a mis de l'argile sur le verrou

Bibliothèque Maison de l'Orient



157847

et fait des empreintes d'un sceau dans l'argile avant qu'elle fût sèche, scellant ainsi l'entrée ou l'ouverture. La préservation de ces empreintes de même que de celles que nous publions ci-dessous, dépend d'un accident, c.-à.-d. que la maison d'où nous proviennent ces empreintes, a été détruite par un incendie qui a cuit la terre en même temps que la maison brûlait.

Les débris de vases (plus de 400) ramassés dans la même division d'un mètre carré et dans la même couche de 10 cm. (10—20 cm. sous le sol) appartiennent tous, sauf une dizaine, à l'époque early helladic et sont des débris de vases des types qui caractérisent le dernier temps de cette période: tasses, saucières, grands plats, bols etc. La plus grande partie de ces tessons est couverte d'un vernis noir ou parfois brun (*Urfirnis*) d'un éclat éteint; moins nombreux sont les tessons sans vernis et tous ceux-ci sont d'une argile jaunâtre assez fine.

L'empreinte du sceau dont il s'agit indique sans doute des rapports avec la Crète. L'araignée est très fréquente sur les sceaux de l'époque early minoan et elle indique même qu'on se trouve dans l'ordre le plus primitif des sceaux



Fig. 1. Empreinte de sceau (2/a). Dessin de Mme H. Kinch.



Fig. 2. Moule du revers du précédent (2/a).

pictographiques¹. M. EVANS a fait la remarque que la présence de l'araignée à cette époque est d'autant plus remarquable qu'elle n'existe pas sur les pierres gravées et les monnaies de l'époque classique en Grèce, quoique d'autres insectes soient assez fréquemment représentés. Il rappelle que, dans la mythologie grecque, l'araignée se rencontre dans la légende d'Arachné où elle représente l'art textile de Lydie. »The undoubted affinities between the earlier indigenous elements of Crete and those of Western Asia Minor make the prominence of the spider in its primitive pictographs the more suggestive, and we may infer that here, too, the insect as a symbol indicated the possession of looms»². Si cette supposition est juste, on pourrait conclure que ce sceau scellait un ballot de tissus apportés de Crète.

Le méandre qui entoure l'araignée indique lui aussi la provenance crétoise de notre sceau. Là aussi, le méandre a assez souvent un caractère plus ou moins curvilinéaire, cf. p. ex. un sceau d'ivoire d'une tombe en forme de tholos près de Haghia Triada, appartenant à l'époque early minoan III³.

La disposition des représentations sur notre empreinte rappelle surtout, il me semble, quelques sceaux d'ivoire de la grande tholos de Platanos trouvés, il y a quelques années, par M. XANTHOUDIDES et reproduits par M. EVANS, *The Palace of Minos*, I, p. 118. Pourtant, l'empreinte d'Asiné, avec sa composition très sûre, et même classique au point de vue artistique, révèle un goût plus raffiné que les sceaux un peu surchargés de Platanos.

Il doit être sûr que l'empreinte d'Asiné dérive d'un sceau d'ivoire crétois appartenant à l'époque early minoan III ou peut-être à la phase la plus ancienne de middle minoan — M. M. I a selon M. EVANS.

¹ Voir EVANS, *Further discoveries of Cretan and Aegean script*, JHS, XVII (1897) p. 332 sq. avec des équivalents libyens et proto-égyptiens, *ibid.*, p. 364, 368; *Scripta Minoa*, I, p. 212; XANTHOUDIDES, *Ép. 'Aqz.*, 1907, p. 155.

² EVANS, *Scripta Minoa*, I, p. 212.

³ Voir HALBHERR, *Memorie del r. Ist. Lomb.*, XXI (1904) pl. X, fig. 25, 26 et EVANS, *Scripta Minoa*, I, p. 126 sq.; *The Palace of Minos*, I, p. 121 sq., 357 sqq.

2. Fragment de terre cuite rouge-brun, d'une argile plus fine que le précédent; une empreinte presque entière et partie d'une autre (fig. 3 *a*, *b*). Le sceau qui a eu la forme circulaire appartient d'après sa représentation au groupe de sceaux qu'on appelle sceaux de labyrinthe. Le revers (fig. 4) fait voir l'empreinte d'un bord de vase; l'embouchure a été fermée avec un bouchon en bois; les fibres du bois ont laissé des traces nettement visibles dans l'argile.

Par ce fait, nous avons l'occasion de nous faire une idée d'un petit détail de la vie quotidienne pendant le temps pré-



Fig. 3 *a*. Empreinte de sceau (2/a).



Fig. 3 *b*. Relief du précédent (2/b).

mycénien, c.-a.-d. comment on a scellé les vases pour un transport assez long. On a mis un bouchon en bois dans l'embouchure et on a mis de l'argile à la surface du bord du vase et du bouchon — pourtant, dans ce cas au moins, sans couvrir celui-ci tout à fait. Dans l'argile encore fraîche, on a fait des empreintes avec le sceau. Par ce procédé on a obtenu deux avantages: d'une part le vase était ainsi mieux fermé que par le seul bouchon en bois, et d'autre part, — c'était probablement l'essentiel — il était impossible de tirer le bouchon sans détruire l'argile, facilement cassante, et sans rompre par conséquent les empreintes, qui de cette façon donnaient la garantie que le destinataire recevait le contenu original.

Cette manière de sceller les vases montre un certain parallélisme avec celle des temps postérieurs. Au cours des fouilles anglaises à Sparte on a trouvé à Ménélaiou deux scellements de vases en argile, dont l'un porte plusieurs empreintes d'une pierre gravée mycénienne¹; Au temps mycénien on a fermé, semble-t-il, l'embouchure avec un tesson circulaire. (Parmi les fragments de vases des épo-



Fig. 4. Moule du revers du précédent (2/a).

¹ Voir DAWKINS, *BSA*, XVI (1909—1910) p. 9 sqq.

ques géométrique et postérieure on trouve aussi très fréquemment à Asiné et ailleurs de semblables tessons circulaires, parfois troués au milieu; par le trou on a sans doute passé une lanière de cuir ou une ficelle avec des noeuds des deux côtés pour faciliter de cette manière l'extraction du bouchon). Au-dessus de ce tesson circulaire on a placé des feuilles de vigne ou des feuilles d'autres plantes pour empêcher l'argile, qu'on met au-dessus, d'entrer dans l'intérieur du vase. Dans l'argile on faisait des empreintes et on mettait deux ficelles qui se croisaient au-dessus de telle manière que la fermeture ressemblait à celle d'une bouteille de champagne d'aujourd'hui. Cette manière de boucher les grands vases persistait encore en Egypte au II s. ap. J.-C. selon ce que M. H. B. WALTERS a montré¹.

Les débris de vases trouvés dans la même division et dans la même couche (20—30 cm. sous le sol) que notre empreinte appartiennent sans aucune exception à l'époque early helladic et ils sont du même caractère que dans le cas précédent.

La représentation sur notre empreinte a de nombreux équivalents en Crète. Les méandres et les labyrinthes appartiennent aux représentations les plus fréquentes de l'époque early minoan². Ordinairement, il est vrai, les types sont quadrangulaires avec des lignes droites, mais il existe aussi des formes circulaires avec des lignes courbes. A côté du sceau de Haghia Triada, mentionné ci-dessus, il faut surtout rappeler celui de Knossos publié par M. ΧΑΝΘΟΥΔΙΔΗΣ dont il dit: *ἡ επίπεδος ἐπιφάνεια πληροῦται ὑπὸ παραστάσεως κυκλικῶς μαϊάνδρου ἢ λαβυρίνθου*³.

Ainsi, je n'hésite pas à dériver notre empreinte d'un sceau crétois, probablement en ivoire, appartenant à early minoan III ou à middle minoan I a.

3. Sceau de stéatite gris-noir, grossièrement taillé. La forme du sceau est, autant que je le sais, extraordinaire

¹ Voir *BSA*, XVI (1909—1910) p. 290 sq.

² Voir EVANS, *The Palace of Minos*, I, p. 121 sq., 357 sqq.

³ Voir *Ἐφ. Ἀρχ.*, 1907, p. 150 et pl. 6 no. 7.

(fig. 5). C'est un cône avec deux incisions dont l'une immédiatement sous le sommet, l'autre au-dessus de la base gravée. L'incision supérieure est sans doute destinée à recevoir une ficelle; un des types les plus fréquents des sceaux a la partie supérieure percée pour qu'on pût facilement l'attacher à une ficelle. Le sceau même est circulaire (fig. 6 a, b). La représentation, assez grossièrement faite, laisse voir l'étrave d'un bateau, à ce qu'il me semble; peut-être faut-il discerner aussi un poisson à côté du bateau; une partie du gréement est visible au-dessus.



Fig. 5. Sceau de stéatite (?/a).

Sur les sceaux crétois on trouve très souvent, dès early minoan III, ou le bateau vu entier ou l'étrave seulement¹. Ceci est tout à fait naturel si on se rappelle la puissance maritime de la Crète qui doit avoir commencé à cette époque. Et dans les différents systèmes d'écriture on retrouve le bateau: comme hiéroglyphe,



Fig. 6 a. Sceau de stéatite (?/i).



Fig. 6 b. Empreinte du précédent (?/i).

dans Linear Cl. A et dans Linear Cl. B. S'il fallait faire un rapprochement plus précis entre notre sceau et une représentation déjà connue, ce serait du signe de Linear Cl. A qu'il faudrait le rapprocher; voir EVANS, *The Palace of Minos*, I, p. 643, signe 57. Comme M. EVANS l'a montré, ce système

¹ Voir p. ex. EVANS, *Further discoveries*, JHS, XVIII (1897) p. 334, 337; *Scripta Minoa*, I, p. 203, 225; *The Palace of Minos*, I, p. 118, no. 7, p. 120, fig. 89, p. 643, signe 57 et passim.

apparaît tout à fait développé à l'époque middle minoan III, mais il nous a montré aussi que quelques-uns des signes se trouvent déjà sur des sceaux archaïques qui peuvent remonter jusqu'à early minoan III¹. En considérant la forme assez grossière du sceau et la présence du bateau sur des sceaux d'early minoan il n'est donc pas nécessaire, il me semble, de donner à notre sceau, à cause de cette ressemblance, une date trop récente. Les tessons trouvés dans la même couche que le sceau (10—20 cm. sous le sol) sont tous de l'époque early helladic. Alors, le sceau même, étant crétois, doit appartenir à la même époque que les deux empreintes publiées ci-dessus, c.-a.-d. à early minoan III ou à middle minoan I a.

4. Matière première d'un sceau; serpentine avec des veines verdâtres (fig. 7). La partie supérieure est percée mais quand on a voulu tailler le sceau la pierre s'est brisée.



Fig. 7. Ébauche de sceau (2/3).

La forme est assez connue d'après la Crète où les »pear-shaped signets» en ivoire et en stéatite se rencontrent surtout pendant early minoan². Le fait que le sceau n'est pas taillé pourrait peut-être donner lieu à la supposition qu'on a fabriqué des sceaux à Asiné même; pourtant, il n'est pas impossible qu'on ait apporté de Crète l'objet dans l'état actuel.

5. Si même il ne s'agit pas d'un sceau, je publie ici un autre objet, trouvé pendant les fouilles de cette année (fig. 8 a—e). Il vient de la terrasse orientale de l'acropole et il fut trouvé à 18 cm. sous le sol actuel à côté d'une corne sacrée et de plusieurs vases de différents types, tous appartenant à l'époque early helladic. Malheureusement, il est impossible de donner ici une photographie de la trouvaille entière, les autres objets étant cassés et n'étant pas encore recollés. Ils se trouvaient dans la couche supérieure d'un bothros d'un diamètre de 80 à 84 cm.

Nous avons ici affaire à une pendeloque ou amulette de

¹ Voir EVANS, *The Palace of Minos*, I, p. 639 sq.

Voir EVANS, *Scripta Minoa*, I, p. 120.

stéatite noire tout à fait singulière, à ce que j'en sais. On l'a portée attachée à une ficelle qui a visiblement rongé la pierre à l'anse percée. Tous les côtés de la pierre sauf celui de l'anse sont décorés. Les quatre spirales accouplées du côté principal (*a*) se rencontrent souvent en Crète aussi bien que dans les Cyclades; je renvoie à EVANS, *Cretan Pictographs*, fig. 59, qui nous montre un sceau de stéatite de Haghios Onouphrios, appartenant à l'époque early minoan, à EVANS, *The Palace of Minos*, I, p. 113, fig. 81 *b*, qui représente un anneau de stéatite de Crète, et surtout à BLINKENBERG, *Antiquités prémycéniennes*, p. 41, fig. 12¹, où il publie un sceau

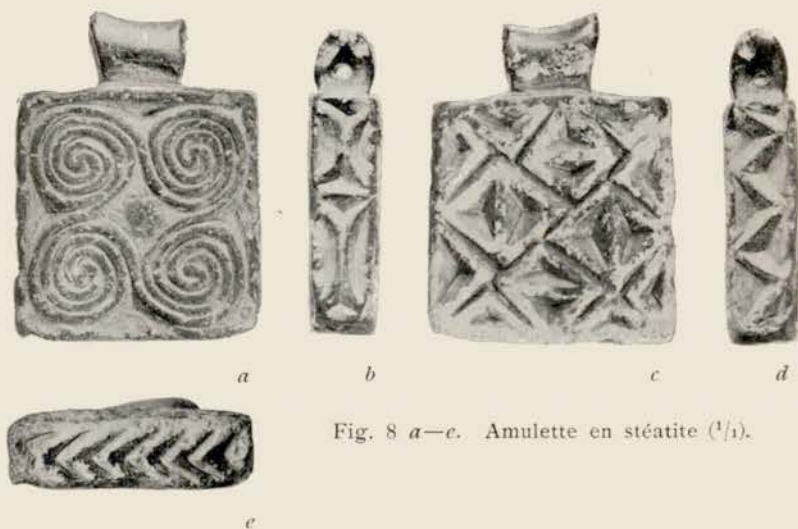


Fig. 8 *a—e*. Amulette en stéatite (¹/₁).

appartenant au Musée National de Copenhague. Malheureusement, cet auteur ne peut donner d'indication sur l'endroit où a été faite la trouvaille. Ce sceau nous fournit un type analogue, l'accouplement des spirales entre elles étant le même. La seule différence est que notre objet représente le type le plus développé de la spirale continuée. Fig. *b* avec ses incisures caractéristiques, formant des demi-cercles tangents rappelle l'ornementation d'un sceau de Platanos qui se

¹ Dans *Mémoires de la Société royale des antiquaires du Nord*, 1896.

trouve chez EVANS, *The Palace of Minos*, I, p. 118, fig. 87, no. 9. Pour la fig. *c* je ne connais aucun ensemble décoratif analogue, mais la taille est tout à fait la même que sur la fig. *d* où nous retrouvons le même travail qu'au bord du couvercle de la boîte en marbre verdâtre d'Amorgos que M. DÜMLER a publiée¹. La Fig. *e* montre la taille la plus simple, l'arête de poisson. Cette ornementation se trouve déjà sur les vases avec ornements incisés².

Il s'agit à présent d'établir si nous avons affaire à une pendeloque tout simplement ou à une amulette. L'usage des amulettes n'est pas du tout également répandu chez toutes les races. On suppose que les anciens Grecs et Romains ont pris l'habitude de l'Orient où l'amulette était en usage dès les temps les plus reculés. Il paraît probable que l'usage est arrivé en Grèce de l'Égypte où assurément il existait déjà au temps de l'ancien royaume³. Les amulettes les plus anciennes trouvées en Crète sont du temps d'early helladic; je me contente de rappeler la plus connue, le petit cœur en or autour duquel rampent un scorpion, un serpent et une araignée, trouvé dans un tombeau à Haghia Triada⁴. L'amulette a une force magique innée due ou à la matière même ou aux signes dont elle est pourvue. De pareils signes manquent sur notre objet, sauf peut-être la spirale qui pourrait être interprétée comme un symbole magique — de même que, du moins aux temps postérieurs, la croix et le cercle. Pourtant, le fait que notre objet fut trouvé avec une corne sacrée pourrait justifier le nom d'amulette⁵.

Quant à l'origine de l'amulette, nous constatons premièrement que dans la Grèce continentale ne se trouvent pas d'ob-

¹ Dans ses *Mitteilungen von den griechischen Inseln*, voir Beilage 1 A 4, *Ath. Mitt.* XI (1886) p. 18.

² Voir p. ex. pour la Crète *Mon. ant.*, XIX, p. 179, fig. 37 et pour les Cyclades DUSSAUD, *Civil. préhell.*, p. 107 fig. 76.

³ Voir FLINDERS-PETRIE, *Amulets*, p. 4 et passim.

⁴ Voir PARIBENI, *Sepolcreto di Haghia Triada* dans *Mon. Ant.*, XIV (1905) p. 64 sqq.

⁵ Cette corne sacrée a une forme étrange: la base est circulaire et très haute. Le seul objet analogue que je connais vient d'Amorgos et se retrouve chez DÜMLER, *l. c.*, Beilage 2 C 1.

jets analogues qui nous permettraient de la considérer comme autochtone. L'ornementation indique la Crète ou les Cyclades — les tailles profondes rappellent plutôt les Cyclades où on trouve souvent le marbre travaillé de la même manière. Cependant, la matière, stéatite noir, dans ce cas nous indique qu'elle est originaire de la Crète où cette pierre se trouve et à Arvi sur la côte meridionale de l'île et tout au sud de la province Pediada. Les vases assez nombreux en stéatite, trouvés à Mélos pendant les fouilles de Phylakopi, sont considérés par les Anglais comme provenant de Crète¹. Ainsi nous n'avons aucune raison d'attribuer notre amulette aux Cyclades, même s'il est tout à fait sûr que le continent a eu des rapports étroits avec les Cyclades dès l'époque early helladic. L'abondante présence d'obsidien dans les couches early helladic sur le continent en donne une preuve évidente; de plus nous retrouvons les formes caractéristiques des vases du continent, p. ex. les saucières typiques, dans les Cyclades².

D'après ce que nous venons de voir, l'ornementation de l'amulette est purement décorative. Si on étudie de plus près les sceaux primitifs de Crète on trouve que l'ornementation décorative caractérise les types les plus anciens et que les objets figurés, c.-à-d. fleurs, insectes, animaux, hommes, objets etc., indiquent une évolution postérieure. Ainsi, les sceaux nombreux de Haghios Onouphrios, appartenant à l'époque early helladic, nous montrent des ornements décoratifs pendant que les sceaux de Zakro, appartenant à l'époque middle minoan, ont presque tous des représentations d'objets figurés. Comme conséquence de ce que nous venons de dire il doit être justifié d'attribuer notre amulette, trouvée avec des vases d'early helladic, à l'époque early minoan.

* * *

L'importance des trouvailles ici publiées pour la chronologie absolue de la civilisation de la Grèce continentale ne

¹ Voir MACKENZIE, *BSA*, IV (1897—1898) p. 34 et BOSANQUET-WELCH dans *Excavations at Phylakopi in Melos*, p. 196.

² Voir TSOUNTAS, *Κυκλαδικά, Έφ. Αρχ.*, 1898 et 1899, surtout 1899 pl. 9, no. 1 et 8.

saurait être exagérée. Pour la première fois nous avons des preuves que la datation inférieure de l'époque early helladic, établie par MM. BLEGEN et WACE, à 2000 environ av. J.-C., est juste. Quant à la date supérieure qu'ils fixent environ à 2500 av. J.-C., je suis d'un autre avis; je crois qu'il faut la reculer de quelques centaines d'années et je reviendrai bientôt sur cette question.

